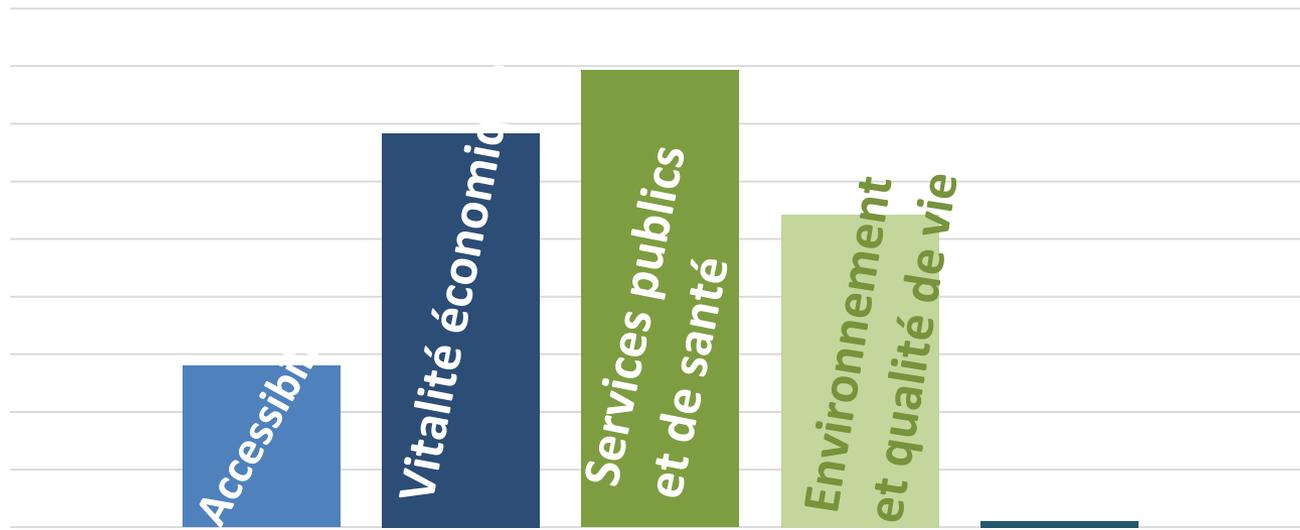


# Le Pacte pour la Ruralité

L'appui aux territoires ruraux connectés à l'armature urbaine

## Sur les politiques de la Région Grand Est, 5 priorités (hors THD)

- Assurer une **meilleure accessibilité numérique et physique**
- Assurer **la vitalité économique et sociale** des territoires ruraux
- Garantir un **accès renforcé aux services publics et services de santé**
- Préserver la **qualité environnementale et le cadre de vie** des espaces ruraux
- Favoriser la **structuration et la capacité d'action des territoires ruraux**



## RELANCE RURALE pour les 3248 communes de moins de 500 hab

- **Point d'attention** : le dispositif est une **mesure d'urgence pour relancer la commande publique** : les travaux doivent être effectués rapidement - **factures éligibles jusqu'au 15 novembre 2021**
  - **Aide** : **50%** de la dépense éligible HT / plafond à **20 000 € HT** /  
Plancher de dépense éligible à **3 000€ HT**
  - **Cumulable** avec les autres aides régionales comme Climaxion, sauf le dispositif « soutien au cadre de vie et services de proximité » ; **cumulable** avec DETR; DSIL ; département et EPCI
  - Ne sont éligibles que les **dépenses d'investissement** portant sur des travaux **réalisés par des entreprises (dont organismes d'insertion ; mais travaux en régie exclus)**
    - Limite d'un dossier par commune  
***avec plusieurs sous projets possibles mais un seul dépôt !***  
**Budget = 6M€**

Adresse générique pour toutes vos questions : [relance-rurale@grandest.fr](mailto:relance-rurale@grandest.fr)

## RELANCE RURALE pour les communes de moins de 500 hab

### Exemples de projets éligibles/non-éligibles

#### Éligible :

- Travaux de construction, démolition et rénovation sur les bâtiments communaux ouverts au public (dont mairie-école et églises) ;
- Murs, abords et intérieurs de cimetières;
- Travaux d'accessibilité PMR
- Aire piétonne, aire de jeux, piste cyclable hors route,
- Végétalisation et parking non imperméable si en bordure d'un bâtiment public ;
- Gros entretien du patrimoine classé Monument Historique (avec expertise DRAC)
- Mobilier urbain intérieur et extérieur fixé ;
- Logement communal si dans un bâtiment public

#### Non-éligible :

- Travaux à l'intérieur d'une école (compétence exclusive communale)
- Travaux en régie (ou par l'EPCI) car ils doivent être effectués par des entreprises;
- **Voirie et Réseaux Divers** : parkings (sauf si aux abords d'un bâtiment public), ronds-points, éclairage public, signalétique, tous réseaux, trottoirs pas éligibles
- Achat et remplacement de citerne incendie ; sécurité incendies ; défibrillateur seul...

## Dispositif Relance Rurale - projets retenus en Février 2021

Soutien aux travaux d'amélioration du bâti ouvert au public, des communes de moins de 500 habitants

